

Où dépenser mes dotations culture avec ma carte Yeati ?



Voici un exemple d'enseignes nationales où utiliser la carte cadeau Yeati en points de vente et/ ou en ligne.

Cette liste d'enseignes est non-exhaustive et a un but strictement informatif.

Grandes Surfaces

Auchan
Carrefour
Casino
Cora
Intermarche
Leclerc
Lidl
U

Librairie, presse & multimédia

A2Press
Bureau Vallée
Cheer
Cultura
Darty
Decitre
E.Leclerc.
Culture Easial
Furet Du Nord
Gibert Joseph
Info Presse Kub
Librairie Mollat
Maison de la Presse
Mistergooddeal
Prismashop
Relay
Viapresse

Parcs de loisirs, sorties culturelles & cinéma

Aquarium de Paris
Aquarium du Grand Lyon
Aquasplash
Ballon Generali de Paris
Ballon Panoramagique
Boomrang
Carrières de Lumières
CinéChèque
Cite de l'Automobile
Cite des Sciences Et de l'Industrie
Crazy Horse
Culture First
Disneyland® Paris
Festival Papillons de Nuit
Flight In Paris
France Miniature
Futuroscope
Grévin Paris
Institut Lumière
Kart'In
La Mer de Sable
Le Cirque de Paris
Le Pal
Lido
Marineland
Mégaram
Moulin Rouge
Musée d'Orsay
Musée de l'Air et de l'Espace
Musée de l'Armée

Musée du Vin
Nigloland
Walibi
Walygator Parc
Océanopolis
Palais de la Découverte
Parc Astérix
Parc de Thoiry
Parc des Oiseaux
Parc du Petit Prince
Parc Spirou
Parrot World Racing Kart
Puy du fou
Sea Life
Touroparc
Vulcania



La carte cadeau Yeati fonctionne à la manière d'une carte de paiement bancaire et est valable chez les commerçants et fournisseurs de prestations de services agréés Mastercard® en France exclusivement. La carte est créditée de titres cadeaux liés à des événements URSSAF spécifiques tels que : Noël salariés – enfants, Rentrée scolaire, Naissance – adoption, Mariage – pacs, Départ à la retraite, Fête des mères – des pères, Sainte Catherine – Saint Nicolas, Culture et dotations Aide aux Vacances.

Les enseignes où dépenser vos cartes cadeaux et Aide aux Vacances Yeati varient selon l'événement. Liste des enseignes à titre indicatif susceptible de modifications à tout moment. Sous réserve d'acceptation par le magasin et de l'éligibilité URSSAF de l'enseigne.